

<https://ressources.anap.fr/consultation-secretariat/publication/484-chapeau-dpi-pourquoi-le-passage-du-dossier-papier-au-dossier-informatise>

Comprendre les problématiques d'un projet de Dossier Patient Informatisé et Interopérable

Synthèse

Sommaire

1. Pourquoi le passage du doss...
2. Appréhension des utilisateur...
 - 2.1. Le risque informatique
 - 2.2. L'usabilité
 - 2.3. La coexistence avec le pa...
 - 2.4. La pérennité
3. Avantages du DPI
 - 3.1. Fonction d'accessibilité,...
 - 3.2. Fonction sécurisation des...
 - 3.3. Fonction de synthèse et c...
4. Précautions à prendre
 - 4.1. En matière de gestion de...
 - 4.2. Périmètre du numérique
 - 4.3. Autres éléments de succès
 - ➔ 4.4. Penser à
5. Comment se lancer ?
 - 5.1. Communiquer autour du pro...
 - 5.2. Trouver des alliés au pro...
 - 5.3. Appliquer une démarche de...
6. Annexe
 - 6.1. Exemple de démarche d'ach...
 - 6.2. Exemple de démarche de fo...

↪ 4. Précautions à prendre

↪ 4.4. Penser à

↪ 4.4.1. Impliquer l'éditeur retenu

La période de contractualisation étant terminée, il est nécessaire d'impliquer l'éditeur dans le projet de mise en place du DPI.

La première phase, au regard de la contractualisation, consiste à mettre à jour les attentes utilisateurs recensées lors de la procédure d'appel d'offres, et d'inscrire la position (positive ou négative) de l'éditeur en fonction de leur plan produit.

La deuxième phase sera consacrée à de nouvelles présentations du produit, organisées par métier, par l'éditeur en tant que « partenaire ». Celles-ci permettront de confirmer l'implication des utilisateurs dans le choix du DPI et d'aborder le plan projet. Ces présentations seront faites en présence des futurs administrateurs et référents.

La troisième phase, à l'initiative de l'éditeur, consistera à mettre en place dans l'établissement, un « livret de déploiement du DPI éditeur » comprenant les informations globales du projet, telles que, planning détaillé du projet, définition des équipes projet (éditeurs et établissement), caractéristiques techniques de la plateforme technique et postes de travail, définition des interopérabilités à mettre en place, reprise de données.

Ressources associées

POINT DUR

Comment aborder le domaine

fonctionnel D2 "Dossier Patient
Informatisé et Interopérable ?

Autres ressources sur : , [Le
numérique en santé](#)

Date de parution : 06/01/2015

Télécharger la production